



Rapport d'activités
CAARUD Saint Etienne
2024

1. Qu'est ce qu'un CAARUD ?

C'est la loi du 9 août 2004 (art L.3121-5) qui inscrit la réduction des risques au code de la santé publique. Cette loi permet une reconnaissance législative de la réduction des risques, mise en œuvre, jusque-là, par voie de circulaires. Cette loi vise à définir l'objet de la réduction des risques et à affirmer la responsabilité de l'État dans ce domaine.

Cette même loi a également permis la création des Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD). En tant qu'établissement médico-social, les CAARUD disposent désormais d'un financement pérenne et d'un statut clairement défini.

Le CAARUD de Rimbaud s'adressent aux personnes consommant des substances psychoactives, souvent en situation de grande précarité sanitaire et sociale. Sa mission première est de mettre en place des actions de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de produits psychoactifs, tout en offrant un accompagnement global adapté aux besoins de chaque personne. Notre CAARUD se veut être un espace de répit, de reconstruction et de lien social, qui accueille les personnes comme elles sont, peu importe leur histoire leurs consommations ou leurs pratiques.

L'accueil collectif comprenant une aide à l'hygiène (machine à laver, douche), la domiciliation, la distribution de matériel de RDRD, l'accompagnement à l'injection (AERLI), l'atelier de basage de cocaïne, la collecte de produits permettant leur analyse, les TROD, (tests rapides à orientation diagnostique), ou encore les dispositifs TAPAJ et FMR, sont autant d'entrées permettant un premier contact avec un professionnel.

C'est lors de cette première rencontre et des premières réponses apportées aux besoins de la personne (qu'elles soient en lien avec leurs consommations ou non), qu'un lien de confiance se crée. Cette approche respectueuse et individualisée, joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des usagers vers un mieux-être, et, parfois, vers un cheminement progressif vers les soins. L'objectif n'est pas nécessairement de faire arrêter la consommation, mais bien de réduire les conséquences négatives associées à l'usage des produits, que ce soit sur la santé, le bien-être, ou l'intégration sociale des personnes concernées. Il s'agit de faire émerger des demandes, des envies conduisant les personnes à mieux prendre soin d'elle.

Ces accompagnements individuels permettent : d'évaluer la situation globale de la personne, de créer un lien de confiance essentiel, d'informer et de sensibiliser sur les risques liés aux consommations et aux pratiques, d'accompagner et d'orienter vers des soins plus pérennes, de soutenir la personne dans son quotidien de l'aider dans ses démarches sociales.

Ces accompagnements sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne, sans condition d'arrêt de la consommation, dans une logique de réduction des

risques et des dommages. Ils constituent un levier essentiel pour l'inclusion sociale la santé et le prendre soins des personnes concernées.

2. Les faits marquants de l'année

La réduction des risques alcool

Ce projet est en réflexion par l'équipe depuis plusieurs années. Il a été validé par la direction et le Conseil d'Administration de la structure en octobre 2023, et l'expérimentation a débuté en janvier 2024. Aussi, à compter de cette date, nous avons permis aux usagers du CAARUD de ne plus cacher leur consommation d'alcool pendant les accueils collectifs et lors des entretiens individuels. Nous avons bien évidemment mis en place un règlement pour encadrer ces consommations.

Un premier bilan a été effectué en mai 2024. Nous avons repris les craintes et attentes exprimées par les usagers au moment de la mise en place de ce projet, puis les avons comparées aux représentations qu'ils en avaient cinq mois après le lancement de l'expérimentation. Les premiers retours ont été récoltés lors d'un repas collectif.

À ce moment-là, il restait encore quelques réticences, notamment liées à une crainte de « débordements » et de « consommations excessives ». Depuis janvier 2024, nous ne notons aucun incident dû à cette expérimentation. La plupart des usagers ont pu mettre en avant que la réduction des risques alcool leur permettait de boire moins vite et de plus petites quantités. Elle les amène également à « boire différemment ». Cela a déclenché une « libération de la parole » autour des consommations, plus de « tolérance » et « d'échanges ».

Les usagers ont pratiquement tous pris l'habitude de boire dans des verres en verre afin de visualiser ce qu'ils consomment. Certains ont pu diminuer la quantité (passer de bières de 50 cl à 33 cl). On remarque également que la plupart des usagers laissent leurs bières à l'accueil lorsqu'ils vont fumer leur cigarette dehors, contrairement à avant, où les usagers consommaient devant la porte d'entrée, laissant leurs bières sur les boîtes aux lettres.

Les professionnels ont pu constater une régulation des consommations au sein du groupe. Les échanges entre les usagers à ce sujet sont riches et ont permis d'ouvrir les conversations sur toutes les addictions. D'autre part, nous remarquons que les consommations sont différées car les usagers commencent par boire un café ou une autre boisson avant d'ouvrir leur bière.

Enfin, nous observons la facilitation du lien et de l'accompagnement car les consommations sont également autorisées pendant les entretiens individuels, ce qui permet de travailler avec l'utilisateur sur l'identification de sa propre « zone de confort ». Les usagers parlent très bien de la RDRD alcool. Nous avons pu assister à un échange entre eux à ce sujet : « C'est un outil de RDRD très utile qui m'a permis de boire autrement, de contrôler ma consommation d'alcool grâce au verre, et de réduire considérablement la quantité de bières sur la journée. »

Le bilan est très positif, l'expérimentation se poursuit.

L'activité TAPAJ :

TAPAJ est un dispositif qui a été créé en 2000 à Montréal par le CAARUD Spectre de rue. Il a été importé sur le territoire français en 2010 à Bordeaux, à la suite d'un échange de pratiques entre le CIPC (Centre International pour la Prévention de la Criminalité) et le CEID-Addiction de Bordeaux. Il a été créé en 2017 à Saint-Étienne.

Qu'est-ce que TAPAJ :

TAPAJ, c'est du Travail Alternatif Payé à la Journée, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux jeunes en situation de consommation et en difficultés financières de pouvoir travailler et de gagner un peu d'argent tout en étant en lien avec un service de soin : Le CAARUD. Cette rencontre avec des professionnels du soin permet, au fil du temps, de proposer un accompagnement individualisé prenant en compte les consommations et les pratiques de ces jeunes.

Présentation de TAPAJ :

TAPAJ a été importé et modélisé à Saint-Étienne en 2017 par l'Association Rimbaud. Des partenariats ont alors été enclenchés avec la mairie de Saint-Étienne. L'association a obtenu des financements afin de pouvoir développer TAPAJ sur le territoire. Les jeunes sont rémunérés 10,50 euros de l'heure à la fin du chantier, en espèces. C'est l'Association Intermédiaire, Staff42, qui a la charge d'établir les contrats de travail, leur fiche de paie et de leur donner leur salaire.

Développement de TAPAJ départemental :

Pour rappel, en mai 2024, nous avons obtenu du Pacte Local de Solidarité un financement destiné à élargir le programme TAPAJ à l'ensemble du département. Nous avons obtenu dans ce cadre un plein temps composé de deux mi-temps : ½ ETP financé par le département et ½ ETP financé par Saint-Étienne Métropole. Depuis septembre 2024, cela nous a permis de développer TAPAJ à Roanne, Montbrison, Saint-Chamond et Firminy.

Les préalables pour mettre en place un dispositif TAPAJ sur un territoire :

- Mise en place d'un lieu d'accueil avec un local pour le matériel (chasubles, vestes, bonnets, chaussures de sécurité imperméables, chaussettes, pinces, sacs plastiques, tee-shirts...).
- Lien avec un centre de soin et/ou des professionnels de l'addictologie.
- Lien avec une Association Intermédiaire pour l'établissement des fiches de paie, contrats de travail et rémunération.
- Rencontre avec les collectivités territoriales pour l'implantation du programme TAPAJ.
- Création d'un réseau partenarial permettant l'orientation des jeunes vers TAPAJ.
- Démarchage d'entreprises, de collectivités, de particuliers afin d'obtenir des chantiers financés et diversifiés.

Objectifs pour 2025 :

Pour l'année prochaine, l'association se donne comme objectif de mettre en place le dispositif sur les nouveaux territoires, en proposant sur chacun d'eux un chantier par mois. Dans le temps, elle souhaiterait obtenir un second temps plein. En effet, un ETP supplémentaire nous permettrait de proposer plus de chantiers et ainsi augmenter le nombre de jeunes pouvant prétendre au dispositif TAPAJ. Nous avons également pour objectif d'accentuer le travail partenarial, notamment sur le territoire du Forez et de l'Ondaine, et de développer la deuxième phase de TAPAJ, qui consiste en une immersion en entreprise accompagnée par le professionnel de Rimbaud. Cette dernière demande la mise en place d'une visite médicale du travail et de l'ouverture d'un compte en banque pour le jeune. À ces conditions, le jeune pourra effectuer un nombre d'heures hebdomadaires plus conséquent et avoir sa paie à la fin du mois.

Focus chiffres TAPAJ par territoire :

Depuis septembre 2024, un plein temps est dédié à TAPAJ avec l'objectif d'un développement de ce dispositif sur l'ensemble du département. Vous trouverez ci-dessous les chiffres de l'ensemble des territoires :

Secteur Saint-Étienne :

- 36 jeunes différents ont bénéficié de TAPAJ
- 66 chantiers effectués
- 7 jeunes en moyenne par chantier
- 9 types de chantier.

Secteur Roanne :

- 12 jeunes ont bénéficié de TAPAJ
- 3 chantiers effectués avec une rythmicité d'un chantier par mois.

Secteur Saint-Chamond :

- 11 jeunes ont bénéficié de TAPAJ
- 2 chantiers effectués avec une rythmicité d'un chantier par mois

Secteur Montbrison :

- 5 jeunes rencontrés, dont 2 dans la file active. Les chantiers sont à venir.

Secteur Ondaine :

- 2 jeunes rencontrés, les chantiers sont à venir.

L'augmentation des passages et de la file active sur les permanences RDRD:

Entre 2023 et 2024, nous remarquons une forte augmentation des passages sur nos permanences d'échange de matériel de consommation. Cette hausse peut s'expliquer par plusieurs paramètres :

- Tout d'abord, la consommation de crack (cocaïne base puis fumée) est en constante augmentation depuis plusieurs années. Nous distribuons de plus en plus de matériel (pipes en verre, filtres, embouts...). Notre travail autour de l'utilisation des outils de RDRD par les personnes concernées semble porter ses fruits. En effet, nous avons rencontré plusieurs nouvelles personnes

qui ont ainsi effectué des changements dans leurs pratiques : utiliser une pipe en verre plutôt qu'une bouteille en plastique.

- Par ailleurs, nous avons rencontré de nouvelles personnes pratiquant le Chemsex.

Cette augmentation du nombre de passages pour récupérer du matériel de consommation à usage unique entraîne plusieurs conséquences. La quantité de matériel distribuée est impactée et, ainsi, nous nous sommes retrouvés en rupture de plusieurs produits. Le budget n'étant pas extensible, nous avons dû faire le choix de limiter les quantités de matériel distribué. Par ailleurs, il y a également un impact sur les files actives des accompagnements individuels, puisque plusieurs personnes ont demandé des entretiens individuels pour évoquer leur problématique du quotidien et leurs pratiques de consommation, mais également des RDV AERLIB (accompagnement et éducation liés à l'injection et au basage de cocaïne). Là encore, nous avons dû prioriser certaines missions pour répondre de manière qualitative aux demandes des personnes concernées.

3.La file active en quelques chiffres (voir graphique ci après)

Matériel de réduction des risques distribué en 2024

Kit exper' 0.5 , 1 et 2 ml	3 490
Seringues 1 ml	17 811
Seringues 2 ml	22 021
Seringues 5 ml	1 180
Seringues 1 ml non series	4 180
Total seringues	47 699
Aiguilles jaune	23 455
Aiguilles marrons	23 558
Aiguilles vertes	340
Aiguilles oranges	1 170
Sterifilt	7 067
Filtre universel	7348
Stericup	4 563
Maxicup	19 322
Eau PPI	26 916
acide	271
garrot	209
Tampons alcoolisés	38 956
Roule ta paille	4 907
Serum physiologique	1 947
Alu	138
Crème	4 845
container	191
Materiel pipe à crack	
Tubes droits	1765
Pipes coudées	3 304
Grilles	9 837
Cropeurs	89

4.Témoignages et vignettes cliniques



Quoi de mieux pour parler de la RDR Alcool que de laisser la parole à une personne concernée. Découvrez le Témoignage de Laurent.

Très bonne écoute à vous



Etudiante en dernière année de Master 2 sciences politiques, parcours enjeux sociaux et politiques de santé, Mme Nayé Ba a effectué en 2023-2024, son stage de fin d'étude au sein du CAARUD de l'association Rimbaud, dans le cadre de l'expérimentation de la réduction des risques et des dommages liés à l'alcool. Découvrez son article fondé sur des entretiens et l'analyse du bilan de l'expérimentation. Il aborde cette démarche sous un angle sociologique en interrogeant les conflits autour de son acceptation sociale.

Voici deux témoignages de personnes fréquentant le CAARUD, Julien vous expliquera ce qu'il vient y chercher, Samuel sa vision du CAARUD de Rimbaud.

Bon visionnage à vous.



Vignette d'un accompagnement sur TAPAJ

Dans cette vignette, nous allons vous présenter le parcours d'une jeune femme sur TAPAJ que l'on nommera Lilou C.

J'ai rencontré Lilou en mai 2023 à la suite d'une orientation par son éducateur. Elle était âgée de 17 ans et était placée à ce moment-là dans le cadre de la protection de l'enfance, dans un foyer à Saint-Étienne. Lilou était déscolarisée, elle n'avait pas de revenu et sa majorité approchait à grands pas. Je lui ai donc présenté TAPAJ. Au début, elle était très réticente quant à l'idée d'intégrer le dispositif TAPAJ.

En effet, Lilou se sentait « en marge de la société », incomprise et avait très peu confiance en elle. Le fait de se retrouver avec d'autres jeunes qu'elle ne connaissait pas lui faisait très peur.

Malgré ses craintes, Lilou a finalement décidé d'intégrer le dispositif. Elle a effectué son premier chantier et a très rapidement pris ses marques au sein du dispositif. Elle faisait partie des jeunes les plus impliqués sur les chantiers, elle parlait beaucoup des addictions et des produits consommés. Très rapidement, et par le lien proposé par les collègues du CAARUD, Lilou s'est engagée dans un accompagnement individuel.

Lilou était très motivée, dynamique. Elle a su se saisir des propositions qui lui ont été faites et, grâce à son implication et son sérieux, elle a pu intégrer la Phase deux du dispositif TAPAJ. Elle a commencé en mai 2024 à faire des missions avec STAFF42, d'environ 10 à 15 h/semaine, touchant sa paie à la fin du mois. En parallèle, Lilou a continué à s'investir sur TAPAJ et a poursuivi son accompagnement individuel avec le CAARUD.

Aujourd'hui, Lilou a signé un CDI, a pris son appartement et est en sevrage. Elle continue son accompagnement à Rimbaud, aujourd'hui, fait par le CSAPA avec le projet de consolider son abstinence.

5. Les perspectives pour l'année 2025

Continuer le développement départemental de TAPAJ

En 2025, nous souhaitons finaliser l'implantation de TAPAJ à Montbrison et Firminy. L'objectif premier sera de proposer au moins un chantier par mois sur tous les nouveaux territoires. A terme nous comptons renforcer la visibilité du dispositif auprès des partenaires, rencontrer les acteurs locaux (entreprises et potentiels orienteurs) et créer de nouvelles collaborations. Nous prévoyons aussi de diversifier les types de chantiers et d'en augmenter la fréquence pour permettre à davantage de jeunes d'accéder à une activité adaptée, ponctuelle et stabilisante.

Création d'un accueil mixité choisie

Une réflexion sera menée en 2025 sur la création d'un accueil « mixité choisie ». Cet accueil s'adressera aux femmes et aux personnes qui se genrent au féminin. Souvent confrontées à des discriminations ou violences, ce public sera accueilli dans un espace sécurisé, favorisant la libre expression et l'entraide entre personnes partageant des vécus similaires. Cet accueil répondra au besoin d'inclusivité, de reconnaissance des identités de genre marginalisées et prendra en compte l'ensemble des problématiques spécifiques de ces personnes.

Développer un travail d'aller vers avec le secteur AHIL

Cette fin d'année, l'ARS nous a octroyé un mi-temps d'infirmière dédié à l'aller vers, pour le secteur AHIL (acteurs de l'hébergement et l'insertion au logement). Ce secteur comprend l'ensemble des CHRS, accueils de jour et pensions de famille du bassin stéphanois. Dès janvier 2025, nous rencontrerons l'ensemble de ses structures pour mieux repérer leurs besoins. Notre action s'inscrivant dans le cadre de la réduction des risques portera sur 3 axes principaux :

- Des consultations individuelles pour les personnes
- Du soutien à l'équipe
- Et la mise en place d'ateliers de prévention

Développement du dispositif FMR (fêtes moins risquées)

Le dispositif FMR est engagé depuis de nombreuses années dans la réduction des risques en milieu festif. Il fait face aujourd'hui à une augmentation des interventions et des formations (bénévoles et organisateurs de soirées). La gestion d'une équipe de 24 bénévoles, ainsi que la nécessité de rencontres partenariales favorisant la co-construction des projets de réduction des risques, dépassent aujourd'hui les capacités du dispositif FMR. Afin d'apporter une réponse qualitative aux demandes exprimées et une cohésion d'intervention sur l'ensemble du département, nous souhaitons renforcer ce dispositif par un poste dédié à plein temps. Des rencontres avec les collectivités locales (mairies, métropole), l'ARS et la région seront initiées en 2025 avec cet objectif.